

Privas, le vendredi 1<sup>er</sup> août 2014

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **VIGILANCE CRUE JAUNE**

Le service de prévision des crues a placé en niveau jaune sur la carte de vigilance crue les bassins :

- Ardèche amont,
- Ardèche aval,
- Beaume-Chassezac,
- Doux-Cance-Ay,
- Ouvèze
- et Eyrieux.

Météo France a en effet classé le département de l'Ardèche en vigilance météorologique jaune et annonce pour les prochaines 24h des pluies orageuses qui pourront entraîner localement des montées rapides des niveaux des cours d'eau.

Ces phénomènes ne devraient pas provoquer de débordements importants des cours d'eau mais pourraient perturber les activités situées en bordure de ceux-ci.

La Préfecture recommande à l'ensemble de la population :

- Soyez vigilant si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable.
- Conformez-vous à la signalisation routière.
- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Evitez les promenades en forêts et les sorties en montagne.
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Une cellule de veille est activée en Préfecture de l'Ardèche pour cet événement météorologique.